

Réf: Dossier 300598

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ONLY-GOD SAVE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ANA-GBONTCHUI, LOT
01, ÎLOT 01, Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ONLY-GOD SAVE »

Objet :

- L'achat et vente de biens immeubles bâtis ou non bâtis;
- La gestion immobilière ;
- La construction de biens immobiliers;
- L'achat, la vente et la revente de matériels de construction ;
- La réhabilitation et la rénovation de bâtiments de biens immobiliers ;
- L'import et l'exportation de toutes marchandises ;
- Le commerce en général.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ANA-GBONTCHUI, LOT 01, ÎLOT 01, Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme COULIBALY SALMATA EPOUSE COULIBALY (GÉRANT), M COULIBALY N'GOLO CHIFOLOH DRISSA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03645 du 19/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22282/GTCA/RC/2024 du 19/04/2024

